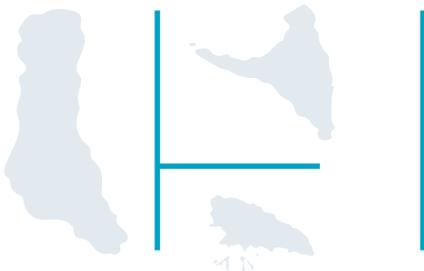




Fisheries  
Transparency  
Initiative

# TAKING STOCK

La transparence en ligne des  
informations sur la gestion des pêches



**Union des  
Comores**

Rapport synthétique de l'évaluation 2022

© **2022 Fisheries Transparency Initiative**. Tous droits réservés.

Investigateurs : Will May, Nancy Ng Ping Cheun (Fisheries Transparency Initiative), Ibrahim Mohamed Tohir

Examineur : Dr. Andre Standing (Fisheries Transparency Initiative)

Design : weeks.de Werbeagentur GmbH



Cette évaluation TAKING STOCK : La transparence en ligne des informations sur la gestion des pêches de l'Union des Comores a été financée par Irish Aid.

Tout effort a été fait pour vérifier l'exactitude des informations contenues dans cette évaluation. Toutes les informations ont été jugées correctes au mois de septembre 2022. Néanmoins, l'Initiative pour la transparence des pêches (c'est-à-dire « Fisheries Transparency Initiative » en anglais, dont l'abréviation est « FiTI ») n'accepte aucune responsabilité pour les conséquences résultant de l'utilisation de cette évaluation ou de son contenu par d'autres personnes ou organisations.

Les idées, opinions et commentaires contenus dans cette évaluation sont de la seule responsabilité de la FiTI et ne représentent ni ne reflètent forcément la politique d'Irish Aid.

En outre, en effectuant cette évaluation la FiTI n'a pas apprécié la véracité ou l'exhaustivité des informations publiées et n'a porté aucun jugement sur l'intégrité des informations ou des pratiques divulguées.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et les institutions qui ont contribué aux différentes étapes de la recherche et de la préparation de cette évaluation.

L'Initiative pour la transparence des pêches (FiTI) est un partenariat mondial multipartite qui vise à accroître la transparence et la participation pour une gestion plus durable des pêches marines.

En rendant la gestion des pêches plus transparente et inclusive, la FiTI favorise des débats publics éclairés sur les politiques de la pêche et soutient la contribution à long terme du secteur aux économies nationales et au bien-être des citoyens et des entreprises qui dépendent d'un environnement marin sain.



Fisheries  
Transparency  
Initiative

**TAKING STOCK : La transparence en ligne des informations sur la gestion des pêches** évalue le niveau d'information que les autorités nationales des Comores publient sur les sites web gouvernementaux concernant le secteur de la pêche marine.



## SOMMAIRE

La pêche durable a besoin de transparence .....	04
À propos de cette évaluation .....	07

<b>CONTEXTE DE LA PÊCHE MARINE AUX COMORES</b> .....	<b>10</b>
<b>RÉSULTATS PRINCIPAUX</b> .....	<b>12</b>
Accès public aux informations sur la pêche .....	12
Donner du sens à la transparence : Exemples notables .....	15
<b>UN EXAMEN APPROFONDI DE L'ACCÈS PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LA PÊCHE</b> .....	<b>18</b>
Disponible en ligne ? .....	19
À jour ? .....	21
Facile à trouver ? .....	22
Bonnes pratiques de transparence .....	24
<b>RECOMMANDATIONS POUR LES AUTORITES NATIONALES DES COMORES</b> .....	<b>25</b>



La transparence exige la confiance .....	27
Annexe : procédures d'évaluation .....	28

L'évaluation **TAKING STOCK : La transparence en ligne des informations sur la gestion des pêches** est publiée sous la forme d'un rapport synthétique et d'un rapport détaillé. Les deux rapports ainsi que la méthodologie utilisée pour réaliser l'évaluation sont disponibles sur : [www.fiti.global/taking-stock](http://www.fiti.global/taking-stock)



# LA PÊCHE DURABLE A BESOIN DE TRANSPARENCE

Pendant des millénaires, ceux qui se consacraient à la pêche pour la consommation ou comme activité commerciale n'avaient pas à se soucier de la gestion durable de cette ressource naturelle. Les stocks de poissons se reconstituaient facilement. **Cela n'est plus le cas.** Les ressources océaniques font face à de nombreuses menaces tels que le changement climatique, la pollution et la surexploitation.

**Les gouvernements ont l'obligation de gérer les ressources marines tels que les stocks halieutiques de la part de leurs citoyens.** Mais, ils sont confrontés à un défi complexe : veiller à ce que la pêche et le commerce de produits halieutiques contribuent aux revenus, à l'emploi, à l'alimentation et à la nutrition de millions de personnes, tout en conservant la biodiversité marine pour les générations futures.

**La disponibilité publique des informations est cruciale pour atteindre une pêche durable. Néanmoins la transparence dans la gestion de la pêche n'a pas été une priorité.** De nombreux gouvernements ne publient pas des informations de base sur le secteur de la pêche tels que les lois, les licences, les accords de pêche, les évaluations des stocks, les données sur les captures et les subventions. De plus, nombreux sont ceux qui s'inquiètent que les entreprises industrielles fassent des rapports non cohérents à propos des leurs captures, leurs pratiques de pêche et les paiements aux gouvernements. Les données disponibles sont souvent incomplètes, datées et difficiles à accéder.



*Le manque de transparence de base pourrait être considéré comme un facilitateur sous-jacent de tous les aspects négatifs du secteur mondial de la pêche – pêche INN, surcapacité de pêche, surpêche, subventions mal orientées, corruption, mauvaises décisions dans la gestion des pêches, etc. Un secteur des pêches plus transparent mettrait l'accent sur ces activités à chaque fois qu'elles se produisent ; ce qui rendrait plus difficile pour les auteurs de se cacher derrière le voile du secret et exigerait que des mesures correctives immédiates soient prises.*

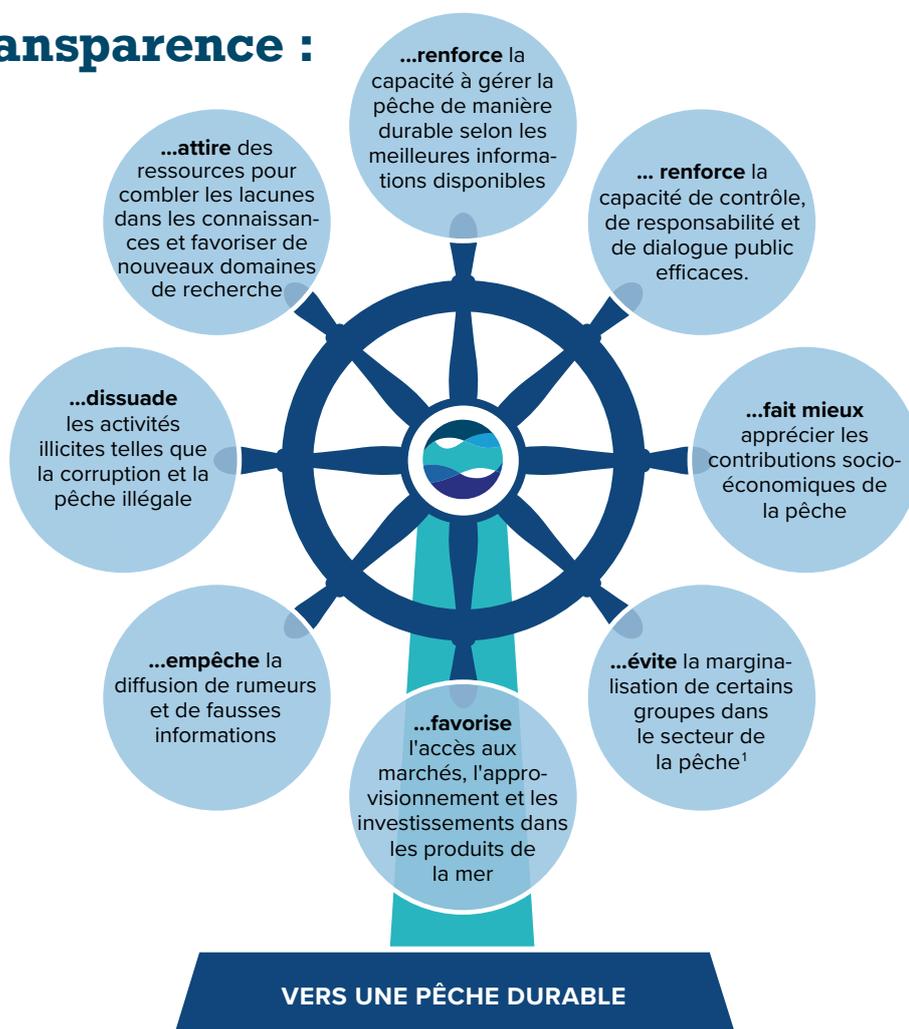
L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2010



Le renforcement de la transparence dans la pêche concerne toutes les parties prenantes qui apprécient l'énorme importance de la pêche marine - qu'il s'agisse de ses contributions à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'emploi, aux économies nationales ou à la culture.

**La transparence dans la gestion des pêches apporte plusieurs bénéfices, dont la pertinence et l'applicabilité varient selon le contexte national.**

## La transparence :



La promotion des attributs positifs du secteur de la pêche se trouve au cœur de l'Initiative pour la transparence des pêches (FiTI).



Fisheries  
Transparency  
Initiative

<sup>1</sup> Notamment la pêche à petite échelle et les femmes.

## La transparence n'est pas un acte volontaire. C'est le devoir d'un gouvernement et le droit d'un citoyen !

Grâce aux lois sur l'accès à l'information, parmi d'autres facteurs, les gouvernements sont de plus en plus **légalement tenus** à fournir des informations accessibles, à jour et crédibles sur la gestion de la pêche marine. Ces lois sont régulièrement fondées sur trois principes clés : *la participation du public, l'accès à la justice et l'accès à l'information*. Le dernier de ces principes implique que les citoyens devraient être en mesure d'obtenir des informations sur l'environnement (y compris des informations sur le secteur de la pêche de leur pays), avec seulement certaines exceptions explicitement définies, résultant de demandes de confidentialité justifiables et de questions de sécurité.



La Constitution des Comores consacre la liberté d'information comme un droit fondamental, mais il n'existe pas d'instrument juridique ou de cadre réglementaire établissant les procédures par lesquelles les organes gouvernementaux doivent divulguer des informations aux citoyens.

Un nouveau **Code de l'Information et de la Communication** a été promulgué en janvier 2022 mais il ne contribue pas à améliorer l'accès du public aux informations gouvernementales, se concentrant davantage sur les droits et les devoirs des journalistes que sur les questions de transparence des autorités nationales. Les Comores ne disposent pas également de loi portant sur l'accès à l'information.

Cependant, le gouvernement des Comores déploie des efforts concertés pour numériser ses services et mettre en ligne davantage d'informations gouvernementales. Une **Stratégie Comores Numérique 2028**,<sup>2</sup> élaborée en décembre 2018, présente l'intention du gouvernement de moderniser son infrastructure et sa gouvernance en ligne. Elle propose également d'améliorer le taux de pénétration de l'internet dans le pays parmi de nombreux autres objectifs. Bien que la stratégie ne mentionne pas le secteur de la pêche, il est supposé que ce mouvement progressif vers la transparence voie une quantité croissante d'informations sur la pêche publiées en ligne. Le rôle du numérique en tant que catalyseur de développement nationale est également souligné dans le **Plan Comores Émergent 2020-2030**.<sup>3</sup>

- Les Comores ne sont pas un pays membre du **Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO)**.
- À ce jour (novembre 2022), le gouvernement des Comores ne s'est pas engagé à rejoindre **l'Initiative pour la transparence des pêches (FiTI)**.



L'importance de l'accès public à l'information gouvernementale est également soulignée dans les objectifs de développement durable des Nations unies. L'objectif 16:10 fait un appel à tous les Etats à adopter une législation ou des politiques garantissant le droit à l'information. Celle-ci est essentielle non seulement pour la réalisation de l'objectif 16 mais aussi pour la réalisation des autres objectifs de développement durable.

2 <https://anaden.org/strategie>

3 <https://diplomatie-comores.org/index/doc/synthese-du-plan-comores-emergent.pdf>

## À PROPOS DE CETTE ÉVALUATION

C'est la première fois qu'une telle évaluation de la transparence du secteur de la pêche marine des Comores est effectuée.

Cette évaluation TAKING STOCK aborde 12 domaines thématiques de la gestion des pêches, tels que définis par le Standard FiTI.<sup>4</sup>

Le **Standard FiTI** est le seul cadre reconnu au niveau international qui définit quelles informations sur la gestion des pêches doivent être publiées en ligne par les autorités nationales. Le Standard FiTI a été élaborée sur une période de deux ans dans le cadre d'une initiative mondiale multipartite. Son objectif est de contribuer à la durabilité des pêches marines en augmentant l'accessibilité et la crédibilité des informations nationales sur la gestion des pêches.

- |    |   |   |     |  |   |
|----|---|---|-----|--|---|
| #1 |    | Registre public des lois, règlements et documents nationaux officiels relatifs à la pêche | #7  |    | Secteur post-capture et commercialisation des produits de pêche |
| #2 |   | Régimes fonciers relatifs à la pêche  | #8  |   | Application des lois relatives à la pêche                       |
| #3 |  | Accords de pêche avec des États étrangers   | #9  |  | Normes de travail   |
| #4 |  | État des ressources halieutiques  | #10 |  | Subventions à la pêche  |
| #5 |  | Pêche industrielle  | #11 |  | Aide officielle au développement                                |
| #6 |  | Pêche artisanale  | #12 |  | Propriété effective   |

Dans le cadre de cette évaluation, ces 12 exigences sont réparties en **39 éléments de transparence**.<sup>5</sup>

4 <https://www.fiti.global/fiti-standard>

5 Un aperçu de ces 39 éléments de transparence est présenté dans la section « Résultats principaux »

L'évaluation détermine si les informations de base sur le secteur de la pêche aux Comores sont **librement disponible** sur les sites gouvernementales, si les informations sont **à jour** et si elles sont **faciles à trouver**.<sup>6</sup>



De plus, cette évaluation vise à :

- Examiner si les informations sont publiées dans une façon permettant leurs **réutilisations**, par exemple, pour télécharger, rechercher et filtrer ;
- Documenter les « **bonnes pratiques de transparence** » ou les informations publiées permettent aux non-experts de tirer des conclusions fiables<sup>7</sup> et
- Proposer des **recommandations** pratiques pour améliorer la transparence en ligne du secteur de la pêche aux Comores.



UNION DES  
COMORES

Cette évaluation a pour but de soutenir les autorités nationales des Comores à améliorer la transparence de gestion des pêches et de stimuler l'intérêt envers la pêche parmi un large éventail de parties prenantes. Il établit également un point de référence complet pour évaluer les progrès réalisés au fil du temps.



6 Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'évaluation, veuillez-vous référer à <https://www.fiti.global/taking-stock/methodology>.

7 Par exemple, les autorités nationales peuvent utiliser des moyens innovants pour aider à visualiser les informations tels que des systèmes d'information en ligne ou des fiches d'information.



*La divulgation publique d'informations ne peut être directement associée à des progrès réels en matière de gestion durable des pêches.*

**Un manque de transparence dans la gestion de la pêche n'est pas toujours une situation délibérée.** Les gouvernements dont les niveaux de transparence sont faibles sont souvent perçus de manière négative, comme s'ils souhaitaient cacher des informations à l'examen du public. Toutefois, ce qui peut être perçu comme de l'opacité ou des pratiques secrètes est souvent le résultat d'autres facteurs tels que la complexité du secteur de la pêche, un manque de technologie, d'expertise et de personnel, ou des préoccupations juridiques. Certains ministères gouvernementaux ou agences nationales, en particulier ceux qui sont sous-financés, peuvent ne pas accorder la priorité à la transparence. Malheureusement, ces arguments sont aussi utilisés pour échapper à l'examen du public.

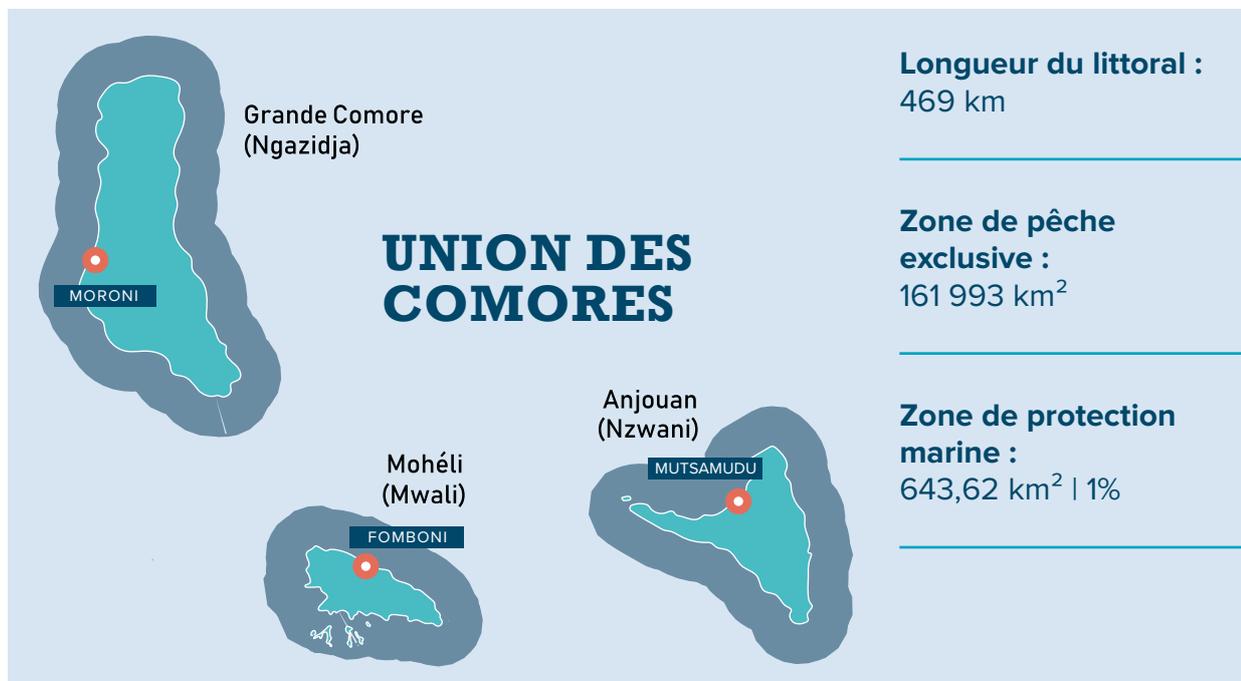
Un faible niveau de transparence dans cette évaluation TAKING STOCK n'est pas nécessairement le signe d'un méfait, mais souligne plutôt une opportunité pour les autorités nationales d'améliorer la divulgation d'informations aux parties prenantes. De même, un niveau élevé de transparence indique de robustes systèmes de divulgation, mais cela peut ne pas représenter nécessairement un succès opérationnel en matière de gestion durable des pêches marines.

De plus, la transparence ne doit pas être interprétée à tort comme étant un indicateur direct du comportement éthique, comme l'honnêteté et l'intégrité.

**Cette évaluation n'est donc pas une fin en soi.** Elle dresse plutôt un bilan des pratiques de divulgation publique par rapport à un cadre de transparence internationale – Le Standard FiTI – avec l'objectif de susciter une discussion avec des parties prenantes intéressées dans le secteur de la pêche des Comores.

La présente évaluation **TAKING STOCK** ainsi que les évaluations similaires à venir, espèrent contribuer à faire de la transparence des gouvernements la norme mondiale en matière de gestion de la pêche.

# CONTEXTE DE LA PÊCHE MARINE AUX COMORES



## Développements récents concernant le secteur de la pêche marine aux Comores



En février 2021, le Ministère en charge de la pêche a introduit

un plan d'aménagement des pêcheries côtières des Comores, prévu pour cinq ans de mise en œuvre. Le plan, qui fixe des objectifs d'aménagement touchant les pêcheurs de subsistance, traditionnels, artisanaux et sportifs, a été élaboré selon une approche participative par différentes parties prenantes travaillant ensemble au sein d'un Groupe National de Travail Elargi (GNTE).



Le gouvernement des Comores est en discussions avec

des partenaires financiers et techniques pour relancer la Société Nationale de Pêche des Comores (Comoros National Fishing Company), une usine de transformation du poisson qui peut jouer un rôle clé dans le développement socio-économique du pays en créant des emplois et en reprenant les exportations de poisson à l'étranger.



Le projet SWIOFish 1 de la Banque mondiale aux Comores,

dans le cadre duquel un système de statistiques sur la pêche a été élaboré (y compris la stratégie, les recenseurs, l'équipement, le coût opérationnel et la production de bulletins statistiques annuels) a pris fin en 2021. Cela soulève des questions quant à la continuation de la production de certains leviers fondamentaux de la transparence de la pêche aux Comores, tels que les bulletins annuels.



Le secteur de la pêche marine des Comores joue un rôle central dans la satisfaction des besoins économiques, d'emploi, de sécurité alimentaire et de nutrition de ses citoyens.<sup>8</sup>

UNION DES COMORES



### Production de la pêche de capture

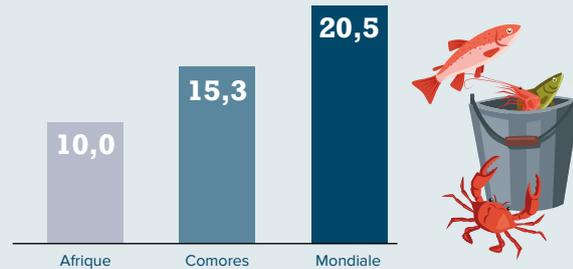
(tonnes, poids vif)



Source : FAO 2022. Fishery and Aquaculture Country Profiles. Comoros Country Profile Fact Sheets. Fisheries and Aquaculture Division

### Poissons destinés à la consommation

(kg/par personne)



La quantité moyenne de poisson disponible pour la consommation aux Comores est supérieure à la moyenne totale de l'Afrique.

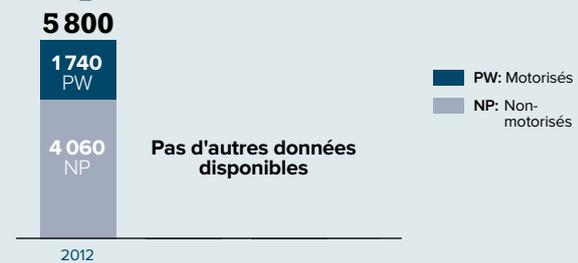
Source : FAO. La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (2022) FAO. GLOBEFISH Market Profile - 2019

### Nombre de pêcheurs



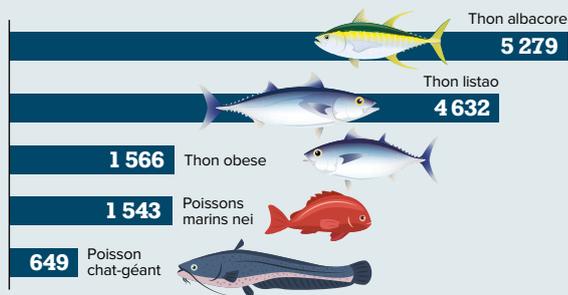
Source : FAO 2022. Fishery and Aquaculture Country Profiles. Comoros Country Profile Fact Sheets. Fisheries and Aquaculture Division

### Nombre de navires affectés à la pêche



Source : FAO 2022. Fishery and Aquaculture Country Profiles. Comoros Country Profile Fact Sheets. Fisheries and Aquaculture Division

### Cinq premières espèces



Source : FAO. GLOBEFISH Market Profile - 2019 (en tonnes, par volume de production)

### Exportation des poissons et des produits de la pêche

Les Comores n'exportent pas de produits de la pêche. Cependant, des initiatives sont en cours pour initier l'exportation de poissons.



<sup>8</sup> Ces informations proviennent des statistiques internationales (de la FAO des Nations Unies) et peuvent, dans certains cas, être différentes des statistiques nationales. En outre, ce rapport n'indique pas la contribution du secteur de la pêche des Comores au produit intérieur brut (PIB) national. Bien qu'il s'agisse d'une façon courante d'exprimer la valeur économique de la pêche, le PIB n'est pas suffisant pour représenter pleinement l'ensemble des coûts et avantages sociaux, économiques et environnementaux du secteur.

# RÉSULTATS PRINCIPAUX

## ACCÈS PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LA PÊCHE



UNION DES COMORES



Cette évaluation montre que les autorités nationales des Comores déploient certains efforts pour publier en ligne les informations relatives à la gestion de la pêche. Cependant, une quantité importante d'informations n'est pas accessible au public, et la qualité de ce qui est disponible en ligne peut souvent être améliorée.



Pour **16 des 34** éléments de transparence applicables, les autorités nationales des Comores publient certaines informations en ligne (« Accès public »), mais avec une qualité variable.



Il n'y a pas d'information publiée pour **14** éléments de transparence.



Il n'y a pas encore d'information produite par les autorités nationales des Comores pour **4** éléments de transparence.



### Non produit

Les informations relatives à 4 éléments de transparence n'ont pas encore été collectées ou compilées.

### Accès public fort

Les informations relatives à 2 éléments de transparence sont disponibles en ligne, à jour et faciles à trouver.

### Accès public moyen

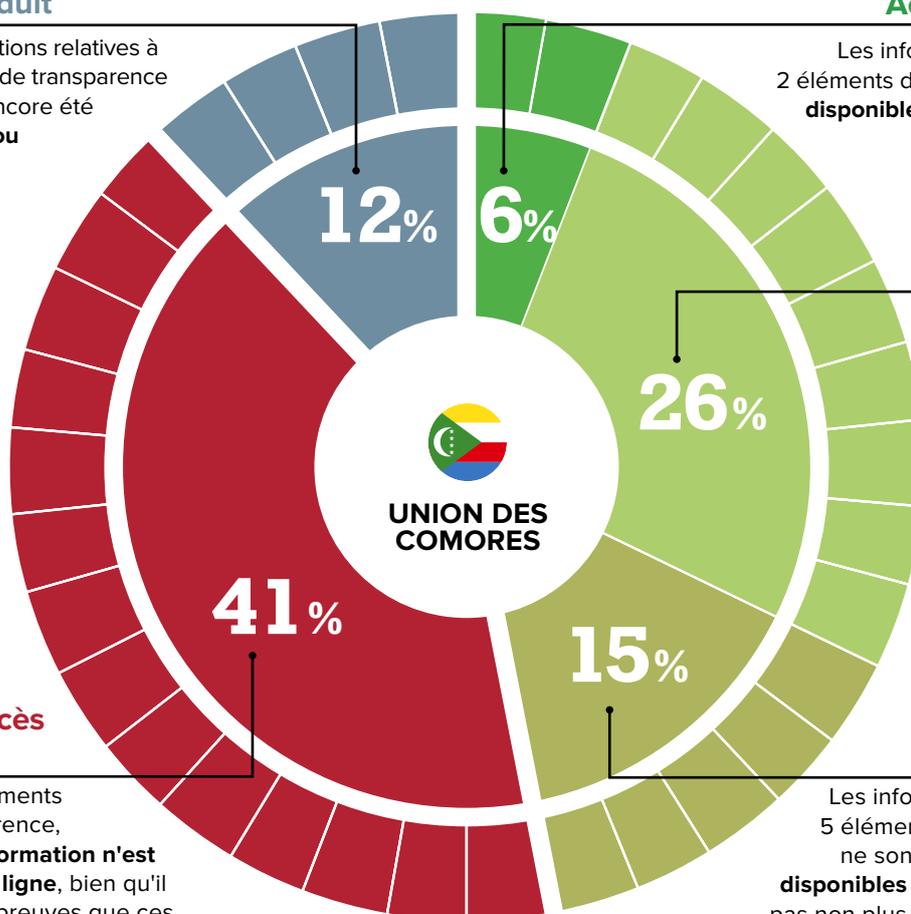
Les informations relatives à 9 éléments de transparence sont en grande partie disponibles en ligne, mais ne sont que partiellement à jour ou faciles à trouver.

### Pas d'accès public

Pour 14 éléments de transparence, aucune information n'est publiée en ligne, bien qu'il existe des preuves que ces informations sont disponibles aux autorités nationales.

### Accès public faible

Les informations relatives à 5 éléments de transparence ne sont que partiellement disponibles en ligne, et ne sont pas non plus entièrement à jour, ni faciles à trouver.



5 des 39 éléments de transparence sont considérés comme non applicables au secteur de la pêche marine des Comores (voir l'annexe).

## Aperçu détaillé

Domaines thématiques	ID	Éléments de transparence	DISPONIBLE EN LIGNE ?	À JOUR ?	FACILE À TROUVER ?	Accès public
<b>#1</b> Lois, règlements et documents politiques officiels relatifs à la pêche	1-A	Lois relatives à la pêche marine				Accès public moyen
	1-B	Documents de politique de la pêche				Accès public faible
	1-C	Plans de gestion de la pêche				Accès public fort
<b>#2</b> Régimes fonciers relatifs à la pêche	2-A	Pêche commerciale (à grande et à petite échelle)				Accès public moyen
	2-B	Pêche de subsistance côtière				Accès public moyen
	2-C	Pêche scientifique et exploratoire				Accès public moyen
	2-D	Pêche sportive				Accès public moyen
<b>#3</b> Accords de pêche avec des États étrangers	3-A	Navires battant pavillon étranger pêchant dans les eaux comoriennes				Pas d'accès public
	3-B	Navires battant pavillon comorien opérant dans les eaux étrangères				Non applicable
<b>#4</b> État des ressources halieutiques	4-A	Rapports nationaux sur l'état des stocks des poissons marins				Non produit
	4-B	Évaluations scientifiques des stocks				Non produit
<b>#5</b> Pêche à grande échelle	5-A	Navires				Pas d'accès public
	5-B	Paievements				Pas d'accès public
	5-C	Captures dans les eaux comoriennes				Pas d'accès public
	5-D	Captures en dehors des eaux comoriennes				Pas d'accès public
	5-E	Débarquements dans les ports comoriens				Non applicable
	5-F	Transbordements et débarquements dans les ports étrangers				Pas d'accès public
	5-G	Rejets				Pas d'accès public
	5-H	Effort de pêche				Pas d'accès public

Dans une pleine mesure   
 Dans une large mesure   
 Dans une mesure limitée   
 Non   
 Non produit   
 Non applicable



## Aperçu détaillé

Domaines thématiques	ID	Éléments de transparence				
			DISPONIBLE EN LIGNE ?	À JOUR ?	FACILE À TROUVER ?	
 <b>Pêche à petite échelle</b>	6-A	Navires	✓	✓	✓	Accès public moyen
	6-B	Licences	✓	✓	✓	Accès public moyen
	6-C	Pêcheurs	✓	✓	✓	Accès public moyen
	6-D	Paiements	✗	✗	✗	Pas d'accès public
	6-E	Captures	✓	✓	✓	Accès public fort
	6-F	Rejets	—	—	—	Non applicable
 <b>Secteur post-capture et commercialisation des produits de pêche</b>	7-A	Importations	✓	✗	✗	Accès public faible
	7-B	Exportations	—	—	—	Non applicable
	7-C	Emploi dans la pêche commerciale	✓	—	✓	Accès public faible
	7-D	Emploi dans la pêche informelle	✓	—	✓	Accès public faible
 <b>Application des lois relatives à la pêche</b>	8-A	Application des lois	✓	✓	✓	Accès public moyen
	8-B	Sanctions résultant des infractions graves	✗	✗	✗	Pas d'accès public
 <b>Normes de travail</b>	9-A	Application des normes de travail	✗	✗	✗	Pas d'accès public
	9-B	Sanctions pour les infractions aux normes du travail	✗	✗	✗	Pas d'accès public
 <b>Subventions à la pêche</b>	10-A	Transferts financiers ou subventions du gouvernement	✗	✗	✗	Pas d'accès public
 <b>Aide publique au développement</b>	11-A	Aide au développement de la pêche nationale	✗	✗	✗	Pas d'accès public
	11-B	Aide au développement de la pêche étrangère	—	—	—	Non applicable
 <b>Propriété effective</b>	12-A	Base juridique de la transparence de la propriété effective	✓	✓	✗	Accès public faible
	12-B	Registre des bénéficiaires effectifs	⊘	⊘	⊘	Non produit
	12-C	Divulgateur de la propriété effective dans le secteur de la pêche	⊘	⊘	⊘	Non produit

 Dans une pleine mesure  
  Dans une large mesure  
  Dans une mesure limitée  
  Non  
  Non produit  
  Non applicable





## DONNER DU SENS À LA TRANSPARENCE : EXEMPLES NOTABLES

L'importance de la présente évaluation TAKING STOCK n'incombe pas seulement à la compréhension des types des informations disponibles en ligne sur les pêches marines d'un pays et des lacunes existantes. **En termes très simples, l'accès du public aux informations sur la pêche aide à répondre aux questions fondamentales sur la durabilité du secteur.**

### Exemples

Qui gère le secteur de la pêche ?

Nos ressources halieutiques sont-elles gérées de manière durable ?

Quelles sont les contributions de la pêche marine envers la sécurité alimentaire nationale ?

Quels revenus mon pays obtient-il des ressources halieutiques ?

Qui pêche nos poissons ?

Quelle est la valeur de la pêche pour notre économie nationale ?

Comment mon pays lutte-t-il contre la pêche illégale non déclarée et non réglementée ?

Dans quelle mesure le gouvernement protège-t-il les droits des personnes travaillant dans le secteur de la pêche ?



**Gouvernement**

**Pêcheurs**  
 (industriels et  
 artisanaux)

**Médias**

**Parlemen-  
 taires**

**Organisations  
 de la société  
 civile**

**Milieu  
 universitaire**

Vu la complexité de la gestion des pêches, fournir des réponses à ces questions n'est pas une tâche facile. Cependant, en améliorant l'accès du public aux informations sur la pêche, les gouvernements offrent à leurs citoyens et aux entreprises les moyens nécessaires pour participer à des débats publics éclairés.



Les autorités nationales des Comores divulguent de manière proactive certaines informations sur la pêche qui permettent au public de comprendre et d'apprécier le secteur et de répondre à des questions importantes. Par exemple :

	<b>Quelle quantité de poisson est pêchée par le secteur artisanal des Comores ?</b>	Le gouvernement des Comores publie un large éventail de données sur les captures du secteur artisanal par le biais de ses Bulletins Statistiques de Pêche annuels. Les captures sont ventilées selon une série de catégories, notamment par île, type d'embarcation et unité de pêche aussi bien que par plus de 50 espèces différentes.
	<b>Quelle est la contribution économique de la pêche aux Comores ?</b>	Les Bulletins Statistiques de Pêche annuels publiés par le gouvernement comportent une section qui estime la contribution économique de la pêche au produit intérieur brut (PIB) ainsi que la valeur additionnelle qu'elle apporte au pays.

Les autorités nationales des Comores ne publient pas des informations relatives à plusieurs aspects importants du secteur de la pêche puisque ces informations n'ont pas encore été collectées ou compilées. Cela entrave la capacité du gouvernement à gérer la pêche de manière durable, ainsi que la capacité des parties prenantes à mieux comprendre leur secteur de la pêche. Cependant, il est reconnu que cela peut être dû au fait que les autorités nationales des Comores ciblent des priorités différentes ou ne disposent pas tout simplement de ressources techniques, financières ou humaines nécessaires pour produire de telles informations. Par exemple<sup>9</sup> :

	<b>Quelle est la santé des stocks halieutiques des Comores ?</b>	Malgré la valeur de la pêche marine à l'économie et à la sécurité alimentaire des Comores, et le nombre important de personnes qui dépendent du secteur en termes d'emplois, le gouvernement des Comores ne fournit pas de rapports réguliers sur la santé de la biodiversité marine. Le pays est largement dépendant du soutien de partenaires étrangers pour réaliser des évaluations scientifiques de ses ressources halieutiques.
	<b>Qui bénéficie de la pêche aux Comores ?</b>	Le gouvernement des Comores n'a pas encore travaillé à l'élaboration de règles et de procédures dédiées pour incorporer la propriété effective dans les déclarations qui réglementent l'accès à la pêche, ni à l'établissement d'un registre des propriétaires effectifs des navires battant pavillon des Comores.
	<b>Dans quelle mesure le processus décisionnel est-il inclusif dans la pêche aux Comores ?</b>	Le gouvernement des Comores est encore à produire des mécanismes formels facilitant le contrôle externe et les consultations publiques pour les décisions affectant les régimes fonciers de la pêche, marginalisant potentiellement les pêcheurs artisanaux, la société civile et d'autres parties prenantes importantes de la gouvernance participative du secteur.

<sup>9</sup> Les pays qui mettent en œuvre la FiTI suivent son principe fondamental « d'amélioration progressive » qui stipule que les pays ne sont pas tenus de disposer dès le départ de données complètes pour chaque exigence de transparence. Au contraire, les autorités nationales doivent divulguer les informations dont elles disposent et, en cas de lacunes importantes, démontrer les améliorations apportées au fil du temps.

**Le gouvernement des Comores ne publie pas actuellement d'informations sur plusieurs domaines clés de la gestion durable des pêches, même s'il est évident que ces informations sont disponibles aux autorités nationales. Par exemple :**

✘	<p><b>Quelle est l'ampleur de la pêche à grande échelle dans les eaux comoriennes ?</b></p>	<p>Alors que la flotte nationale des Comores est presque entièrement artisanale, il existe des preuves que des navires industriels battant pavillon étranger opèrent dans les eaux du pays. Cependant, aucun registre, aucune donnée sur les captures ou les paiements de ces navires n'est disponible en ligne, ce qui rend impossible l'évaluation de la taille de ce sous-secteur. Il n'y a pas non plus d'informations disponibles en ligne concernant les accords de pêche que les Comores ont signés avec des parties étrangères pour permettre aux navires battant pavillon étranger de pêcher dans les eaux nationales.</p>
✘	<p><b>Comment le gouvernement soutient-il le secteur de la pêche aux Comores ?</b></p>	<p>Il existe des preuves que le gouvernement des Comores a soutenu le secteur de la pêche marine dans le passé, par exemple à travers des subventions aux carburants, la réduction des taxes douanières sur les importations et la valorisation des produits de la pêche. Cependant, il n'y a pas d'information disponible en ligne pour indiquer si ce soutien est toujours offert et, si c'est le cas, la nature de son ampleur.</p>
✘	<p><b>Combien les Comores gagnent-elles grâce aux activités de pêche dans les eaux nationales ?</b></p>	<p>Ni le Ministère chargé de la pêche ni le Ministère chargé des finances ne publient d'informations en ligne concernant les revenus réels générés par le gouvernement en autorisant les activités de pêche (par des navires nationaux et étrangers) dans les eaux comoriennes.</p>
✘	<p><b>Qui travaille dans le secteur de la pêche aux Comores ?</b></p>	<p>Bien que le gouvernement des Comores publie certaines données sur l'emploi en ligne, celles-ci sont considérées incomplètes (par exemple, elles ne tiennent compte que des pêcheurs avec une carte). En outre, les données ne sont généralement publiées que sous forme agrégée, ce qui ne permet pas d'illustrer l'importance des différents sous-secteurs ou de mettre en évidence le rôle des femmes dans la pêche.</p>
✘	<p><b>Comment les Comores font-elles respecter les lois et les règlements dans le secteur de la pêche et qui enfreint ces règles ?</b></p>	<p>Le gouvernement des Comores publie peu d'informations sur les activités entreprises pour faire respecter les lois et règlements en matière de pêche. Un registre des condamnations pour des infractions à ces règles n'est pas non plus disponible en ligne.</p>



# UN EXAMEN APPROFONDI DE L'ACCÈS PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LA PÊCHE



UNION DES COMORES



Des conclusions complémentaires peuvent être tirées en examinant si les informations publiées par le gouvernement (« Accès public ») répondent aux exigences de base, sont à jour et sont faciles à trouver.



DISPONIBLE EN LIGNE?



À JOUR ?



FACILE À TROUVER ?



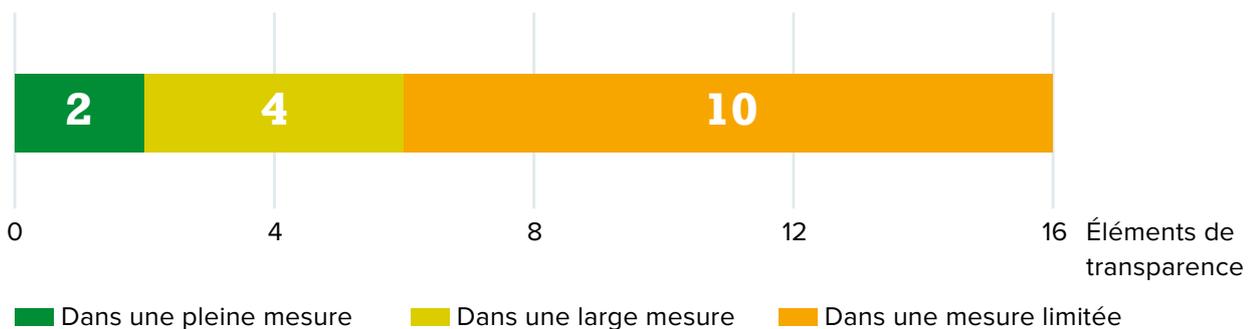
## DISPONIBLE EN LIGNE ?

DISPONIBLE  
EN LIGNE?



Les autorités nationales des Comores publient des informations en ligne relatives à 16 éléments de transparence (c'est-à-dire « Accès public »).<sup>10</sup> Parmi ces éléments, 13% répondent pleinement aux exigences d'information du Standard FiTI.<sup>11</sup>

Les informations demandées par le Standard FiTI sont-elles rendues disponibles en ligne par le gouvernement ?



Parmi les différentes Directions Générales du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) est chargée de la gestion des pêches aux Comores.

Le principal outil par lequel les autorités comoriennes publient des informations sur la pêche en ligne est **le site web de la DGRH**. Ce site web héberge une variété d'informations importantes sur le secteur de la pêche marine des Comores dans différents domaines de la gestion de la pêche. L'information la plus abondante concerne **la pêche artisanale** des Comores, fournie par **le Bulletin Statistique de Pêche annuel** qui couvre le nombre de pêcheurs et d'embarcations, les données sur les prises, les statistiques sur la production de la pêche et plus encore d'autres informations.<sup>12</sup> Ce niveau de détail granulaire est important étant donné que la pêche aux Comores est presque exclusivement artisanale. Le site web comprend également un registre des principaux textes juridiques et administratifs<sup>13</sup>, tels que les lois, les documents de politique et les plans de cogestion ainsi qu'un tableau de bord de la pêche<sup>14</sup> qui résume un large éventail de données clés sur le secteur de la pêche aux Comores.<sup>15</sup> Le site web de la DGRH et les bulletins statistiques ont été financés par le projet SWIOFish 1 de la Banque mondiale.

<sup>10</sup> Sur un total de 39 éléments de transparence, cette évaluation considère que cinq d'entre eux sont « non applicables » au secteur de la pêche marine des Comores, tandis que quatre autres éléments sont « non produits » (ce qui signifie que le gouvernement n'a pas collecté ou compilé les informations demandées par cet élément).

<sup>11</sup> Les informations relatives aux 87% restants sont disponibles en ligne mais sont incomplètes (c'est-à-dire démodées et/ou difficiles à trouver).

<sup>12</sup> <http://www.comorespeche.org/index.php/statistics/15-services-des-statistiques/51-page-bulletins>

<sup>13</sup> <http://www.comorespeche.org/index.php/documentation>

<sup>14</sup> <http://www.comorespeche.org/index.php/statistics/15-services-des-statistiques/47-page-2>

<sup>15</sup> Cependant, le registre des textes juridiques et administratifs ne contient pas certains documents clés. Par exemple, un nouveau plan quinquennal pour développer la pêche côtière des Comores (y compris la pêche de subsistance, traditionnelle, artisanale et sportive) a été introduit par les autorités nationales en 2021 mais ne fait pas partie du registre et n'est pas non plus disponible sur aucun autre site web gouvernemental (ou non gouvernemental).





Mais au-delà des bulletins statistiques, il n'existe pas de **mécanisme formel** par lequel le gouvernement publie régulièrement des informations de la pêche sur le site web. Par exemple, la DGRH ne produit pas des rapports annuels sur ses activités. En fait, au cours de la période d'évaluation de douze mois de ce rapport, très peu de nouvelles informations ont été téléchargées sur le site web, ce qui suggère qu'il n'est pas entretenu régulièrement.

De plus, il existe de nombreux exemples où les informations sur le site web de la DGRH ne répondent pas aux exigences du Standard FiTI. Par exemple, il n'y a pas d'informations disponibles sur :

- les navires autorisés à pêcher dans les eaux comoriennes (ou leurs captures, leurs paiements, leurs transbordements, etc.) ;
- les activités des navires de pêche battant pavillon comorien qui opèrent dans les eaux étrangères ;
- les activités entreprises par le gouvernement pour assurer le respect des navires de pêche et du secteur post-capture de la législation nationale ;
- les subventions accordées par le gouvernement au secteur de la pêche marine ;
- l'aide publique au développement utilisée par le gouvernement pour développer le secteur de la pêche marine (hors du projet SWIOFish 1).

Il n'y a pas non plus d'informations substantielles concernant ces sujets disponibles sur d'autres sites gouvernementaux. Ce manque de transparence en ligne rend très difficile pour un internaute de tirer des conclusions sur ce qui se passe dans le secteur de la pêche aux Comores.

Pourtant, il convient de souligner que la publication d'informations en ligne n'a pas été historiquement une pratique gouvernementale aux Comores. Les efforts de transparence en ligne dans la gestion de la pêche sont souvent liés au niveau de développement du secteur de la pêche d'un pays. Les contraintes budgétaires et les ressources humaines limitées au sein de la DGRH posent des défis de taille à sa capacité à rendre les informations sur la pêche disponibles en ligne de manière structurée et périodique.

L'utilisation d'Internet reste également faible dans tout le pays et pourrait même être considérée comme un article de luxe. L'Union internationale des télécommunications (UIT) estime que seulement 8,5% de la population utilise l'internet (selon les chiffres de 2018) aux Comores.<sup>16</sup> Il s'agit d'une information contextuelle importante étant donné que la présente évaluation examine si le gouvernement publie des informations en ligne.

La conclusion du projet SWIOFish 1 aux Comores à la fin de 2021 soulève aussi malheureusement des questions quant à savoir si le site web de la DGRH continuera à être utilisé comme plateforme de publication d'informations sur la pêche en ligne et si le gouvernement sera en mesure de poursuivre la production indépendante des bulletins statistiques annuels.<sup>17</sup>

<sup>16</sup> <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/statistics/2021/December/PercentIndividualsUsingInternet.xlsx>

<sup>17</sup> Au cours de la période de retour d'information du gouvernement de cette évaluation, la DGRH a exprimé une volonté claire de continuer à produire les bulletins statistiques annuels mais a déclaré qu'un manque de ressources financières disponibles signifiait que l'édition 2021 pourrait être la dernière. La production continue des bulletins est également mise en avant comme un objectif dans des documents nationaux tels que le Plan d'Aménagement des Pêcheries Côtières en Union des Comores (2021-2026).

## À JOUR ?

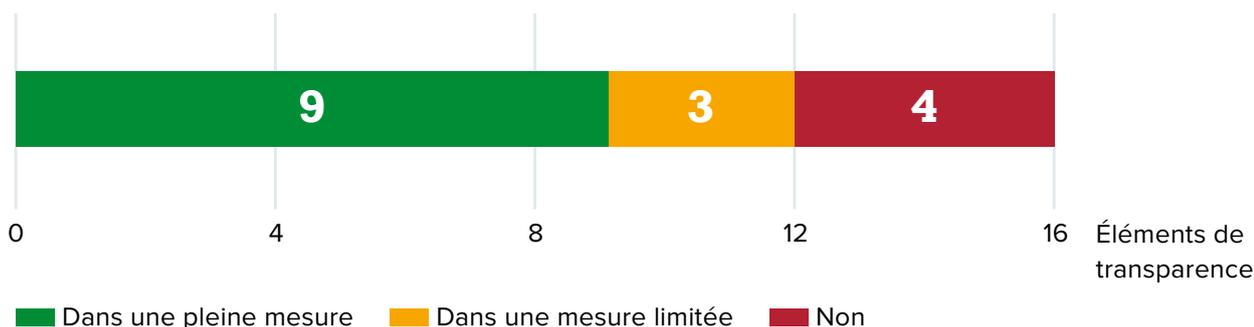
### À JOUR ?



Les informations publiées en ligne sont considérées comme entièrement à jour pour 9 des 16 éléments de transparence (56%).

Le poisson est une ressource renouvelable qui, si elle est gérée de manière durable, restera accessible et bénéfique pour des générations. Ceux qui prennent des décisions concernant la pêche doivent pouvoir accéder rapidement et facilement aux dernières données disponibles. L'importance d'informations à jour prend une dimension encore plus grande lorsqu'il s'agit de questions sensibles au temps comme la production de données sur les captures ou les évaluations scientifiques des stocks.

*Les informations publiées sont-elles fournies en temps opportun ?*



Comme les autorités nationales des Comores n'adoptent pas une **approche structurée** pour publier les informations sur la pêche sur les sites web du gouvernement, les informations disponibles en ligne varient considérablement en fonction de l'année à laquelle elles se rapportent.<sup>18</sup>

Certaines informations, telles que les données sur les captures artisanales, sont mises à jour régulièrement avec la publication de chaque nouveau Bulletin Statistique de Pêche annuel. Cependant, les informations sur d'autres domaines de la gestion des pêches datent souvent de plusieurs années, ce qui réduit leur valeur pour contribuer aux décisions de gestion durable. Ces domaines comprennent les données sur **l'emploi formel et informel** et les informations sur **les importations de poisson et de produits de la pêche**.

Il convient de souligner que le passage d'une approche ad hoc à une approche structurée de mise en ligne des informations (par exemple, par le biais de rapports réguliers) est un catalyseur efficace pour accroître la transparence dans le secteur.

<sup>18</sup> Compte tenu de la disponibilité limitée des informations sur les sites web du gouvernement, cette évaluation n'a souvent pas réussi à déterminer si les informations publiées sont entièrement à jour et reflètent donc les pratiques actuelles du gouvernement, ou si des réformes plus récentes ont été adoptées mais ne sont tout simplement pas encore mentionnées en ligne.



## FACILE À TROUVER ?

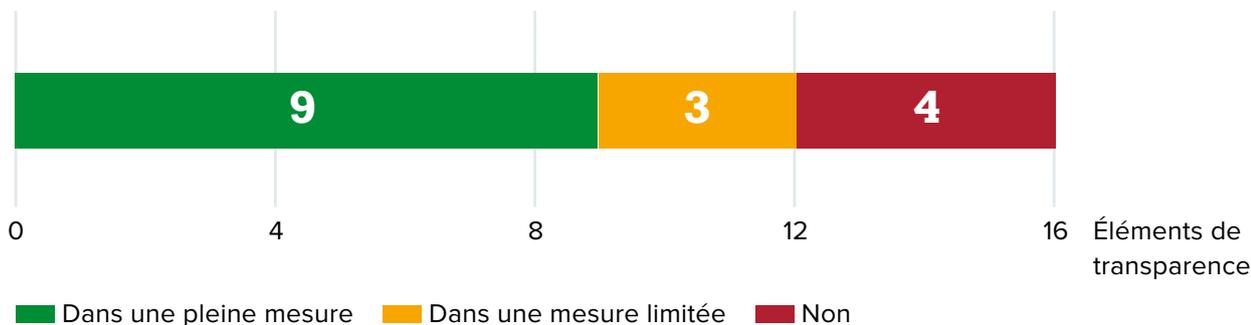
### FACILE À TROUVER ?



Les informations publiées en ligne par le gouvernement des Comores sont relativement faciles à trouver puisque les informations concernant 9 des 16 éléments de transparence (soit 56%) peuvent être trouvées facilement par un non-spécialiste.<sup>19</sup>

Les gouvernements ont la responsabilité de gérer les pêches au nom de leurs citoyens et de les informer de la situation actuelle, des opportunités et des défis auxquels le secteur est confronté. À l'ère numérique, les sites web restent l'un des moyens les plus populaires pour transmettre ces informations. Toutefois, les sites web sont des canaux de communication passifs. Les parties prenantes doivent visiter délibérément un site, rechercher le contenu souhaité et naviguer pour trouver l'information. Si cela est difficile ou prend du temps, les parties prenantes peuvent se désintéresser, laissant des informations potentiellement importantes non lues et sous-utilisées.

*Les informations publiées sont-elles faciles à trouver sur un site web gouvernemental du point de vue d'un non-spécialiste ?*



Comme indiqué précédemment, la plupart des informations sur la pêche publiées par le gouvernement comorien sont concentrées sur le site web de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH). Ce site est structuré de manière logique, la plupart des informations étant bien présentées et donc faciles à trouver. En dehors du site de la DGRH, ils existent des informations de la pêche sur d'autres sites gouvernementaux. Cependant, la localisation de ces informations est souvent très difficile et prend du temps, car elles sont réparties sur plusieurs sites gouvernementaux, sans signalisation claire pour guider les parties prenantes vers ces informations.

<sup>19</sup> Cette évaluation a analysé la facilité ou la difficulté avec laquelle un non-spécialiste trouve des informations sur le secteur de la pêche marine des Comores, au lieu d'un individu spécialisé dans le domaine de la pêche qui possède donc un avantage unique dans sa capacité à trouver l'information.



Par exemple, un rapport éclairant préparé par un consultant indépendant pour la DGRH sur le secteur privé et les filières de la pêche aux Comores se trouve en ligne.<sup>20</sup> Le rapport fournit un aperçu très détaillé du secteur, cependant, il est bien caché sur le site de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI), un organe gouvernemental sans aucun lien immédiat à la pêche. Le rapport ne figure pas sur le site de la DGRH. Cela augmente la probabilité que les parties prenantes désireuses d'en savoir plus sur le secteur de la pêche aux Comores ne tombent pas sur cette source importante d'information.

- En outre, de nombreux documents publiés en ligne par le gouvernement comorien ne sont pas consultables (par exemple en utilisant la fonction CTRL + F). Cela signifie que les parties prenantes intéressées doivent s'engager dans la tâche fastidieuse de faire défiler manuellement l'ensemble du document pour trouver les informations spécifiques qu'elles recherchent. Ces documents comprennent le Code des Pêches et de l'Aquaculture (2020)<sup>21</sup> et les accords de cogestion signés entre le gouvernement et des communautés villageoises.<sup>22</sup>
- Les sites web gouvernementaux comoriens utilisent souvent des noms différents pour leurs domaines, tels que « .gov.km », « .gouv.km » ou « .km ». Cela peut poser des problèmes lorsqu'il s'agit de déterminer si un site web appartient réellement au gouvernement ou à une tierce partie.

20 [https://investcomoros.net/fr/assets/fichiers/Rapport%20final%20\(juillet%202018\).pdf](https://investcomoros.net/fr/assets/fichiers/Rapport%20final%20(juillet%202018).pdf)

21 <http://www.comorespeche.org/images/images/documents/cadre/REVISION-CODE-DE-LA-PECHE-2020.pdf>

22 Voir par exemple : [http://www.comorespeche.org/images/images/documents/cadre/accord\\_Signe\\_Hantsindzi\\_VF.pdf](http://www.comorespeche.org/images/images/documents/cadre/accord_Signe_Hantsindzi_VF.pdf) ou [http://www.comorespeche.org/images/accord\\_Ndroud\\_Signe\\_09.01.2020.pdf](http://www.comorespeche.org/images/accord_Ndroud_Signe_09.01.2020.pdf)



## BONNES PRATIQUES DE TRANSPARENCE



Notamment, les autorités nationales des Comores publient certaines informations sur le secteur de la pêche du pays de manière que la FiTI considère comme une **bonne pratique de transparence**.



### Granularité de l'information :

- Les Bulletins Statistiques de Pêche offrent aux parties prenantes intéressées une grande variété de données très granulaires sur la pêche artisanale des Comores. Il s'agit notamment d'informations désagrégées sur le nombre d'embarcations, l'effort de pêche et les données de capture. Les chiffres des quatre années précédentes sont également fournis afin de faciliter la compréhension des tendances et des variations au fil du temps.



### Compréhensibilité de l'information :

- En outre, chaque bulletin comporte une section annexe qui présente divers graphiques visualisés sur les cinq principales espèces capturées par le secteur artisanal au cours de l'année. Il existe des graphiques distincts pour les cinq principales espèces pélagiques et les cinq principales espèces démersales capturées au niveau national ainsi que pour chacune des îles des Comores.



Enfin, cette évaluation constate que les autorités nationales des Comores intègrent rarement dans les sites web ou les documents gouvernementaux des fonctionnalités permettant de garantir que les informations publiées puissent être librement utilisées (par exemple, via des fonctions de recherche et de filtrage), réutilisées et redistribuées par quiconque.

Par exemple, le site web de la DGRH n'affiche que des informations dans un format non interactif – aucune donnée ne peut être extraite et importée dans un document Excel pour une analyse plus approfondie.

En outre, aucune information n'a été trouvée au cours de cette évaluation pour indiquer si les données relatives à la pêche fournies par les autorités nationales des Comores sont publiées sous une licence ouverte et sans restriction, comme celles développées par Creative Commons.<sup>23</sup>

<sup>23</sup> Les licences doivent être publiées et liées aux données ouvertes afin que les utilisateurs puissent facilement trouver et comprendre les conditions d'accès et de réutilisation des données. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : <https://opendatacommons.org/licenses/>



# RECOMMANDATIONS POUR LES AUTORITES NATIONALES DES COMORES

Alors que les autorités nationales des Comores publient en ligne certaines informations sur le secteur de la pêche marine du pays, il existe plusieurs façons de renforcer la transparence :



## 1. ■ **Rendre publiquement disponibles les informations actuellement non publiées**

Il y a plusieurs aspects de la gestion des pêches pour lesquels les informations gouvernementales ne sont actuellement pas publiées. La publication de ces informations permettrait d'augmenter les niveaux de transparence et de confiance dans les autorités nationales de la pêche. Cela inclut par exemple :

- Informations sur la pêche à grande échelle dans les eaux comoriennes (navires, revenus gouvernementaux, données sur les captures, etc.) ;
- Revenus du gouvernement provenant de l'octroi des licences de pêche au secteur artisanal ;
- Données complètes sur l'emploi des pêcheurs formels et informels ;
- Une liste des projets de pêche du secteur public réalisés grâce au financement de l'aide publique au développement (APD) ;
- Activités entreprises par le gouvernement pour assurer le respect des navires de pêche et du secteur post-capture de la législation nationale ;
- Données sur les importations de poissons et de produits de la pêche.

Malgré la conclusion du projet SWIOFish 1 aux Comores, le site de la DGRH représente le portail gouvernemental optimal pour la publication continue de nouvelles informations sur la pêche en ligne. La migration des données, rapports et documents relatifs à la pêche comorienne d'autres sites gouvernementaux (par exemple l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements) vers le site de la DGRH en ferait une source d'information encore plus utile.

De même, il est important d'indiquer clairement si certains domaines de la gestion de la pêche ne sont tout simplement pas pertinents pour les Comores. Par exemple, un manque de transparence en ligne rend difficile de déterminer si le gouvernement fournit des subventions en faveur de certaines parties du secteur de la pêche marine ou si les Comores détiennent des accords actifs d'accès à la pêche avec des partenaires étrangers.



## 2. Comblent les lacunes d'information

Bien que les autorités nationales des Comores rassemblent des données sur certains domaines de la pêche marine du pays, il existe d'autres aspects importants du secteur pour lesquels les informations gouvernementales sont absentes, probablement en raison de l'insuffisance de la recherche ou des ressources allouées à la collecte de données. Des lacunes dans l'information existent sur des sujets tels que :

- L'état des stocks de poissons du pays ;
- Les informations sur la propriété effective dans le secteur de la pêche.

Compte tenu des ressources limitées disponibles aux Comores pour la collecte de données sur la pêche, ces lacunes pourraient être comblées avec l'aide de bailleurs de fonds internationaux. La présente évaluation TAKING STOCK pourrait servir de base solide pour démontrer aux donateurs où se situent ces lacunes en matière d'information.

## 3. Publier des informations par le biais de rapports structurés et réguliers

En dehors des Bulletins Statistiques de Pêche, il n'existe pas de rapport régulier que le gouvernement des Comores met en ligne qui rassemble en une seule source des informations sur les divers aspects de la pêche marine. Les informations sont généralement publiées selon une approche ad hoc et sont souvent réparties sur plusieurs sites web.

La publication, par exemple, d'un rapport annuel résumant le travail de la DGRH donnerait un aperçu accessible de thèmes importants, tels que les développements législatifs, les activités d'application de la loi ou les progrès dans la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux de pêche.

## 4. Centraliser tous les sites web du gouvernement sous un nom de domaine unique

Les sites web du gouvernement comorien actuellement emploient une variété de noms de domaines tels que « .gov.km », « .gouv.km » et « .km ». Aujourd'hui, il est pratique courante pour les organismes du secteur public d'un même pays d'utiliser le même nom de domaine restreint pour servir le public sur l'internet.

Cela signale l'authenticité et permet aux internautes de savoir rapidement que les services de l'agence sont officiels et que le site web est une source d'informations crédibles qui fait autorité. Centraliser tous les sites web du gouvernement sous un seul nom de domaine permettrait aux autorités nationales des Comores de profiter de ces avantages.

Le renforcement de la transparence du secteur de la pêche marine aux Comores, entre autres par la révision et la hiérarchisation de ces recommandations, devrait être basé sur des discussions régulières avec les parties prenantes, telles que les pêcheurs, les sociétés de pêche, la société civile et le monde universitaire. Cela pourrait également permettre d'identifier d'autres lacunes importantes en matière d'information concernant les priorités nationales, qui n'ont pas été couvertes dans le cadre de cette évaluation (comme les impacts du changement climatique ou les interactions entre la pêche et d'autres secteurs de l'économie bleue).

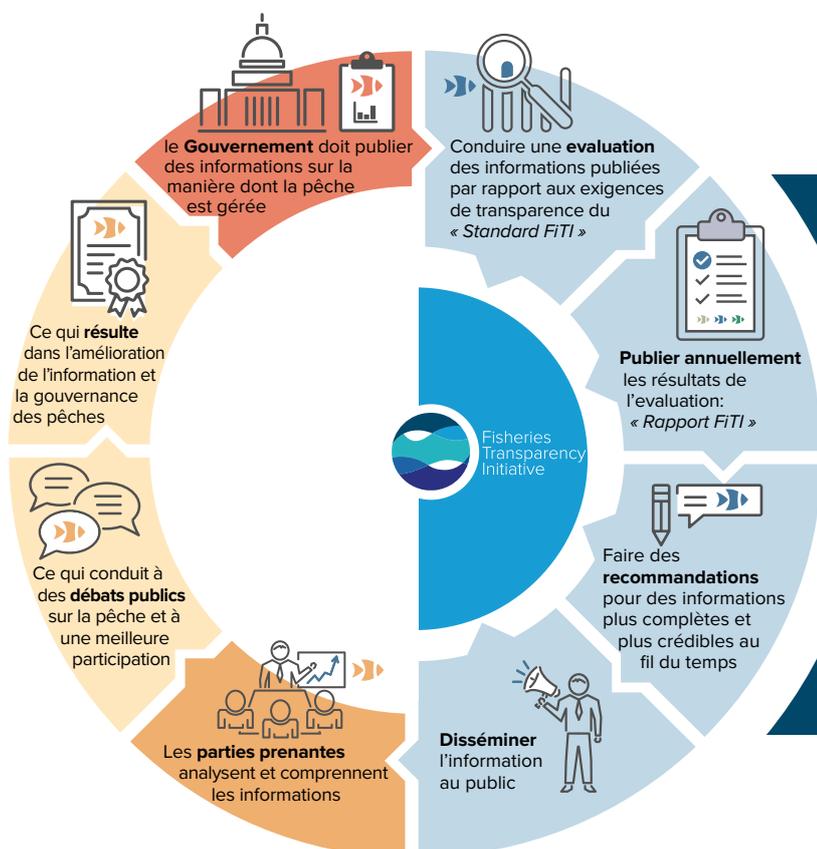
# LA TRANSPARENCE EXIGE LA CONFIANCE

L'accès du public aux informations sur la gestion des pêches aux Comores est fondamental pour la bonne gouvernance. Cette évaluation TAKING STOCK sert de point de départ pour que les autorités nationales aux Comores puissent améliorer et ensuite maintenir les niveaux de la transparence dans la gestion de la pêche marine. Mais, l'histoire ne s'arrête pas là : il existe toujours des défis qu'un acteur agissant seul ne puisse surmonter. De tels défis consistent à déterminer si les informations qui ne sont pas publiées en ligne n'existent tout simplement pas ou si les informations divulguées sont perçues comme crédibles par les parties prenantes. Pour faire face à ces défis, une approche globale est nécessaire.

**Ainsi, un effort collectif est nécessaire de la part de toutes les parties prenantes afin d'intégrer une variété de perspectives et de renforcer la transparence et la confiance au fil du temps.**

L'Initiative pour la transparence des pêches (FiTI) offre une combinaison unique de la transparence et la participation. La FiTI est mise en œuvre dans les pays par le biais de Groupes Multipartites Nationaux, composés de représentants du gouvernement, de professionnels de la pêche, ainsi que de la société civile organisée. Ces groupes travaillent en collaboration pour :

- » évaluer les informations dans le domaine public conformément au Standard FiTI ;
- » formuler des recommandations sur la façon de combler les lacunes en matière d'information ; et
- » fournir des suggestions sur la manière dont les informations publiées par les autorités nationales peuvent être renforcées afin de promouvoir les niveaux de transparence et l'accès du public à l'information.



*S'engager dans la FiTI fait appel à toutes les parties prenantes qui apprécient l'énorme valeur de la pêche marine, en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'emploi, de recettes pour les économies nationales, ainsi que de l'importance culturelle.*

**#RejoignezFiTI**

# ANNEXE : PROCÉDURES D'ÉVALUATION

Cette évaluation TAKING STOCK examine les pratiques de divulgation des autorités nationales des Comores en ce qui concerne les douze domaines thématiques de la gestion des pêches marines<sup>24</sup>, tel que définis par le Standard FiTI.

Afin d'éviter toute ambiguïté au cours de l'évaluation, les douze domaines thématiques ont été subdivisés en **39 éléments de transparence**. Par exemple, la domaine thématique #1 « Lois, règlements et documents politiques officiels relatifs à la pêche » est divisée en trois éléments de transparence.

L'évaluation porte entièrement sur la disponibilité des informations<sup>25</sup> fournies par les autorités nationales des Comores par le biais de leurs propres sites web et publications en ligne.

Ce rapport, le premier pour les Comores, ne cherche pas seulement à fournir une vue d'ensemble de ce que publie le gouvernement concernant un certain nombre de domaines clés de son secteur de la pêche marine. Il vise également à fournir une base solide d'informations pour provoquer l'intérêt des diverses parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales.

L'évaluation **ne cherche pas** à saisir et à afficher les informations sous-jacentes qui se trouvent à la base de chaque élément de transparence (par exemple, le nombre de navires), ni à vérifier de manière indépendante si les informations divulguées en ligne par les autorités nationales sont exactes. Néanmoins, si des preuves irréfutables d'informations non fiables ou contradictoires sont constatées, elles sont notées dans le Rapport détaillé.

Dans le cadre de cette évaluation, deux points d'entrée ont été utilisés pour évaluer si les informations sur le secteur de la pêche marine des Comores sont publiées en ligne par les autorités nationales<sup>26</sup> :

- en accédant directement aux sites web des autorités nationales ;
- en utilisant des moteurs de recherche externes, tels que Google.

L'évaluation a été réalisée sous la forme d'une **étude documentaire**, sans s'appuyer sur les contributions des autorités nationales.

L'évaluation a été menée sur une période de douze mois (octobre 2021 - septembre 2022). Le processus a été officiellement lancé le 6 octobre 2021 lorsque le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA) et la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) ont été informés de l'évaluation à venir, de ses paramètres clés et de ses avantages.

**La Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH) a été invitée à commenter sur les premiers résultats de la recherche avant la publication de ce rapport. Cette période d'examen s'est déroulée du 24 octobre 2022 au 7 novembre 2022.**

**Nous tenons à remercier le gouvernement d'avoir saisi l'occasion de fournir ses commentaires. Leurs commentaires ont été reçus le 11 novembre 2022, examinés et intégrés au rapport lorsque cela était nécessaire.**

L'ensemble du processus d'évaluation a été mené sous la supervision et la responsabilité du Secrétariat International de la FiTI, avec une contribution importante des investigateurs et des examinateurs.

24 Les informations sur la pêche continentale et l'aquaculture ne sont pas incluses dans cette évaluation.

25 Veuillez noter que dans le cadre de cette recherche, les termes « données » et « informations » sont utilisés indifféremment. Il est reconnu que même s'ils sont étroitement liés, ils varient dans leur signification et leur utilisation (par exemple, les données sont définies comme des faits bruts qui doivent être analysés pour obtenir des informations). Toutefois, cette différence n'est pas d'une importance majeure dans cette évaluation.

26 Les informations sont considérées comme disponibles en ligne uniquement si elles sont publiées de manière proactive sur un site web gouvernemental et si elles sont disponibles sans restrictions d'accès (par exemple, la nécessité de s'inscrire en ligne, de demander les données à un fonctionnaire par e-mail ou de payer des frais).

Dans le cadre de cette évaluation **TAKING STOCK**, plusieurs éléments de transparence sont considérés comme non applicables aux pêches marines des Comores, telles que :

-	<b>Accords permettant aux navires battant pavillon comorien de pêcher dans les eaux de pays tiers</b>	Bien qu'il existe des preuves qu'au moins un navire battant pavillon comorien pêche dans les eaux de pays tiers, ses activités semblent être exercées par le biais d'une licence privée achetée directement auprès du pays hôte (plutôt qu'un accord bilatéral à la pêche).
-	<b>Débarquements dans les ports comoriens</b>	Les poissons capturés par les navires étrangers pêchant dans les eaux comoriennes ne sont pas débarqués aux Comores, puisque le pays n'est pas doté d'infrastructures et d'installations de traitement appropriées pour les accueillir.
-	<b>Rejets de la pêche à petite échelle</b>	Vu que la plupart des poissons capturés par les pêcheurs artisanaux des Comores sont destinés à la subsistance, il est supposé que les rejets du secteur à petite échelle soient minimes.
-	<b>Exportations de poissons et de produits de la pêche</b>	Aucune preuve n'a pu être trouvée que les Comores exportent actuellement du poisson ou des produits du poisson.
-	<b>Aide au développement de la pêche étrangère</b>	Les Comores ne fournissent pas d'aide publique au développement aux secteurs de la pêche des pays étrangers.





Fisheries  
Transparency  
Initiative

## TAKING STOCK

La transparence en ligne des  
informations sur la gestion des pêches



2022

Rapport synthétique  
de l'évaluation

UNION DES COMORES

**Fisheries Transparency Initiative (FITI)**

Highway Complex Building, Providence  
Mahé, Seychelles

**Email:** [info@fiti.global](mailto:info@fiti.global)

**Internet:** [www.fiti.global](http://www.fiti.global)

**Twitter:** @FisheriesTI

**Facebook:** Fisheries Transparency Initiative